

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*0

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
26/11/12

Dossier complet le :
27/11/12

N° d'enregistrement :
F-022-12-P-0032

1. Intitulé du projet

Déploiement d'un concept éco-touristique sur la commune de St-Lezervaux-bois

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Travel Concept International**

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale **DUTERTRE Michel**

RCS / SIRET **131411191118101016181** Forme juridique **SAS**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
S'y rapprochant le plus : N° 45	Projet limité dans ses implantations pour préserver le cadre naturel cf. doc de présentation du projet SHON ne dépassant pas 1500 m ² 30 éco-lodges intégrés sur un terrain de 36ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Déploiement d'un concept type éco-touristique sous forme d'éco-lodges intégrés dans un milieu naturel

4.2 Objectifs du projet

Ce projet offrira la possibilité d'apprécier un lieu naturel et préservé.

Sensibilisation à la nature et mise en valeur du site et des espèces présentes.

cf projet Habitats & Nature p1 et 2

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux seront échelonnés dans le temps (10 à 15 ans)

Etape 1:

Agrandissement du bâtiment existant
Conforter les accès carrossables existant

Etape 2:

Prévision d'une quinzaine d'eco-lodges
Réseaux enterrés : assainissement et alimentation en eau et électricité
Amenager les accès piétons de l'accueil aux eco-lodges

Etape 3:

Rasoir d'une dizaine d'habitats et prolongement des réseaux et accès

Etape 4:

Construction d'une salle en bois d'environ 250 m²

cf projet Habitats & Nature p 9 à 13

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

ouverture au public

⇒ Moins de personnes et de piétinement que les précédents
propriétaires: Continental, base de loisirs pour 1200 employés

cf projet Habitats & Nature p 2 à 6

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Evaluation des incidences Natura 2000

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Natura 2000 (?)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Extension du bâtiment existant	80 m ²
Eco-lodges sur pilotis	800 m ²
Salle en bois	250 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue des étangs
60170 SAINT-LEGER-
AUX-BOIS

Coordonnées géographiques¹ Long. 2° 33' 8 " Lat. 49° 48' 6 "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Agrandissement du bâtiment existant
- Intégrations des Eco-Lodges
- Viabilisation
- Construction d'une salle en bois

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

NDA et ND

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Base de loisirs
Camp de pêche
chasse
31 Janvier 2002

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff de type 1
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Volonté de préserver au maximum la nature
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Respect de la protection des animaux ⇒ Printemps/Eté: Pas de travaux pendant périodes de migrations et de reproductions

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone à dominante humide
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone inondable : source ceoportail De mémoire d'homme : jamais d'inondation (Remblais + zones surélevées)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zico Znieff 1
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	"Forêts Picardes: Compiègne - Laive et ourscamp" " Moyenne vallée de l'Oise" A proximité
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone inondable → A vérifier car remblais et zones surélevées
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Signalétiques lumineuses pour amener aux Eco-Lodges (LED)</p> <p>Faible éclairage ponctuel sur la terrasse des habitats</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Objectif du projet: Respect et sensibilisation à la nature.

Le terrain sur lequel nous souhaitons déployer ce projet a subi les conséquences d'une chasse et pêche excessive ces dix dernières années. Nous avons pour volonté de voir revenir à nouveau les oiseaux et autres habitats d'espèces anciennement chassés. Le concept de base est centré sur la nature. Le nombre d'eco-lodges est réduit et ils sont majoritairement isolés pour pouvoir apprécier un cadre naturel et protégé.

Au regard de ce dossier, nous ne pensons pas que notre projet nécessite une étude d'impact. Nous souhaitons en effet rendre à ce terrain son authenticité et son caractère naturel.

Nous pensons cependant qu'en tant que professionnels de l'environnement vous serez plus aptes que nous à prendre la bonne décision.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Projet Habitats & Nature (Version Natura 2000)
Présentation du bâti existant

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Paris

le,

25/11/2012

Signature

Projet Habitats & Nature pour Natura2000

DOCUMENTS ANNEXES RELATIFS AU « FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA2000 »

1

Description du projet

Création d'un projet de type éco-touristique, permettant aux amoureux de la nature d'apprécier un lieu naturel, authentique, et totalement préservé.

De courts séjours de ressourcement et de loisirs paisibles seront proposés, tout en appréciant le charme d'un habitat léger sous forme éco-Lodge au bord de l'eau, reculé en forêt ou perché dans les arbres.

(Zone silence, immersion dans la nature, observation de la Faune et de la Flore...)

- Projet inscrit dans le respect du site, de sa mise en valeur et de sa préservation
 - o *Un minimum d'empreintes, mise en valeur du paysage*

- Création d'une « zone de vie », inscrite dans la politique de la CC2V

- Projet ouvert, tourné vers l'extérieur et à tous.
 - o *Lieux d'accueils naturels pour particuliers et pour petits événements locaux ou familiaux.*

- Des partenariats locaux pour :
 - o *La réalisation du projet (recours aux entreprises et artisans locaux...)*
 - o *Les activités diverses (sports de plein air, restauration traiteurs, tourisme régional et solidaire...)*

Hébergement :

- Habitats de loisirs types éco-lodges, intégrés dans leurs environnements respectifs.
- Espacés de 60 à 100m et majoritairement reculés afin de préserver l'intimité et les paysages offerts par les berges.
- Tous sur pilotis, avec intérieurs simples mais cosy.

ESPRIT COMMUN DU LIEU / HARMONIE

Les différences de typologie des habitats résident dans leurs tailles, leurs emplacements et leur standing.

Structure prévisionnelle :

Une trentaine d'habitats de 20 à 30m² pour une surface totale cumulée de 600 à 900m².

Capacité d'accueil maximale en hébergement de 90 à 100 personnes.

Exemples d'habitats ciblés



A cela pourraient s'ajouter des hébergements temporaires tels que tentes suspendues, tipis et yourtes

Exemples d'hébergements temporaires



Restauration :

Plusieurs possibilités sont envisagées

- Un système de paniers repas de produits locaux et composés à la demande
- Possibilité pour les résidents de préparer eux-mêmes leurs repas dans leurs cuisines
(Courses effectuées au préalable ou dans une petite épicerie gérée sur place)
- Appel à un traiteur local pour couvrir certains événements



Événements :

Réaménagement du bâti en lieu d'accueil comprenant :

- Salle de réception polyvalente,
- Cuisine équipée,
- Vestiaires,
- Toilettes.

Conciliée à un espace de vie en extérieur et avancé sur l'eau, cette structure pourra répondre à différents types de demandes.

Activités de loisirs et de plein air:

Activités de loisirs et de plein-air Habitats & Nature:

Les activités proposées ne seront pas payantes. Elles seront simples et accessibles le plus librement possible. Ces activités correspondent à l'idée d'appropriation du lieu par le résident car elles ne sont pas à usage unique : elles pourront être renouvelées dans le temps et feront ainsi partie de la fidélisation.

- Vélo
- Barque
- Pêche
- Ballades
- Champignons
- Cerf-volant
- GR
- Tennis de table
- Badminton
- Foot
- Frisbee



Liste non-exhaustive

Activités de loisirs et de plein air tournées vers l'extérieur:

- Equitation
- Canoë / Kayak
- Accro-branche
- Visites touristiques alentours

Liste non-exhaustive



Zone de loisirs :

Un atout social et pédagogique

Un espace de prairies, parsemées d'arbres et de plus de 15 ha, aurait pour vocation l'accueil d'activités de plein air :

- Sorties pédagogiques (sensibilisation, classe verte...)
- Activités de loisirs
- Etc...

Il n'y aura pas de structure permanente.

Des toilettes sèches, de grandes tentes / barnums et autres installations temporaires pourraient être installées de manière éphémère selon les typologies de manifestations.

Ces prairies seraient utilisées comme un espace naturel préservé à vocation de loisirs.

Les prairies



Les possibilités



Contexte :

La présentation du projet a suscité un réel soutien et enthousiasme de la part des élus et acteurs locaux.

Monsieur Cardon, maire de Saint Leger aux Bois, Monsieur Lefèbvre, directeur général de la CC2V (Communauté de commune des deux vallées), Monsieur Carvalho, président de la CC2V, le conseil municipal ainsi que bien d'autres acteurs ont émis un avis très favorable au déploiement de ce projet.

Celui-ci s'inscrit idéalement dans la politique et les choix de développement locaux.

La municipalité de Saint-léger-aux-bois soutient ce projet et a décidé de faire évoluer le PLU de ce terrain du statut NDa à NL (statut en adéquation avec la création de ce projet).

Objectif : rentrer en contact avec les différents services de protection (Natura2000, DREAL Picardie, DDT,...) afin d'adapter ce projet aux spécificités appliquées au terrain.

Le Terrain :

Actuellement, le terrain sur lequel serait déployé ce projet se situe dans la commune de Saint-Leger-aux-Bois, département de l'Oise.

Il s'agit d'un terrain de 35 hectares parsemé de forêt et de prairies, comprenant environ 7 hectares d'eau sur 3 étangs, anciennement exploités comme carrières de glaise. Une grande partie du terrain est constituée de prairies (environ 16 hectares), le reste étant de la forêt et de l'eau.

Résumé, 35 hectares :

7 hectares d'étangs
16 hectares de prairie
12 hectares de forêt

Historique

Ce terrain a été exploité par une usine de Céramique puis a servi de base de loisirs pour les 1200 employés de l'entreprise Continental de Clairoix.

Etat actuel

- Très naturel dans sa diversité (variété florale et faunistique)
- Beaux paysages

⇒ **Mais l'impact humain y est significatif:**

- Très pollué sur son ensemble : décharge et détritiques de tous types par centaines (cf. Photos décharges)
- Les berges ont été abimées à différents endroits
- Des chemins sauvages ont été créés de façon anarchique
- La forêt n'a pas été entretenue depuis des dizaines d'années
- La pêche et la chasse y ont été pratiquées de manière intensive et non contrôlée durant de longues années.

Objectif à court et moyen terme:

- Nettoyer le terrain dans son ensemble
- Promouvoir les habitats des espèces présentes et protégées
- Renaturaliser certains des chemins sur les berges
- Reboiser une partie du terrain accolée à la zone Natura2000
- Minimiser l'impact des activités et habitations légères
- Entretien du terrain tout en préservant son aspect sauvage, son écosystème et ses habitats (arbres morts, bosquets...)

Dans son état actuel, ce terrain ne semble pas correspondre aux normes de Natura2000. L'objectif serait de lui rendre son caractère naturel et préservé afin de pouvoir peut être le classer entièrement en ZPS.

2 «Identification des incidences potentielles du projet sur les site Natura2000 »

Emprises sur milieu naturel :

- Les habitats légers type éco-lodges intégrés au site n'auront aucune emprise au sol, si ce n'est celle des pilotis sur lesquels les structures reposeront. Leur dimension maximale n'excédera pas les 30m² (aspect cocooning recherché).

- Un « parking » a toujours existé sur ce terrain. Il serait maintenu au même endroit. (cf. carte d'exploitation)

- Des emprises temporaires pourraient se faire sentir lors d'implantation d'habitats éphémères types tentes et yourtes.



Période de travaux :

Pour la phase de travaux, les périodes de reproductions seront prises en compte, et plus particulièrement celle de la saison printanière (période de migration et de reproduction d'oiseaux protégés...)

➤ **Implantation des ecolodges :**

- Déploiement des habitats en fonction des caractéristiques de chaque «spot» (*taille, densité végétale, distance des berges et des autres habitats...*)
- Deux possibilités : montage en usine ou sur site en fonction de l'accessibilité des emplacements (*à étudier en fonction de l'impact et du coût*)
- Piétinement non négligeable mais très ponctuel sur les lieux d'intégration des cabanes.
- Eventuelles casses de branches et coupe de végétaux (*Mesures de compensation à étudier avec Natura 2000*)

➤ **Viabilisation et chemins :**

- Les ecolodges seront majoritairement reliés à un réseau d'eau et d'électricité enterré (pour des raisons de respect de l'environnement, de sécurité, de nuisances visuelles et paysagères).

⇒ A cet effet, le long des chemins sera creusée une petite tranchée abritant un réseau d'eau et électricité. La viabilisation sera mise à profit pour aménager / reconstituer les chemins.

➤ **Infrastructure temporaire :**

- Pas ou peu de stockage de matériel pendant la phase de chantier.
- Le lieu de stockage utilisé se situera à l'endroit des emplacements voitures.
(Cf. carte d'exploitation)

Exemples de matériaux stockés dans le cas d'un montage des habitats sur site



Travaux sur bâtiment existant :

Des travaux de bardage en bois ainsi que des aménagements intérieurs seront réalisés sur le bâti existant.

Cette structure en béton d'environ 150m² serait intégrée au paysage.
L'habillage bois de cette structure l'harmonisera avec l'ensemble du projet.



Rejets directs en milieu aquatiques :

En fonction des règles Natura 2000 et des choix techniques qui seront faits

1/ Raccordement général au tout à l'égout

2/ Création de fosses septiques communes à plusieurs habitats

Arasement de haies, bosquets,...

Il conviendra de « défricher » à certains endroits afin de gérer correctement et respectueusement les flux de personnes.

Il conviendra aussi d'aménager les surfaces où seront intégrés les habitats mais cela reste de très faible ampleur compte tenue de la superficie globale du terrain (35Ha).

Entre contrepartie, il sera procédé à des reboisements partiels pour compenser, voire accentuer le potentiel nature de ce terrain.



Exemples de zones à aménager : défrichage au sol

Plantation d'ornement :

Aucune plantation invasive prévue

Travaux d'assèchement, de drainage :

Aucuns travaux de ce type prévus, ces derniers ne s'avérant pas nécessaires au projet

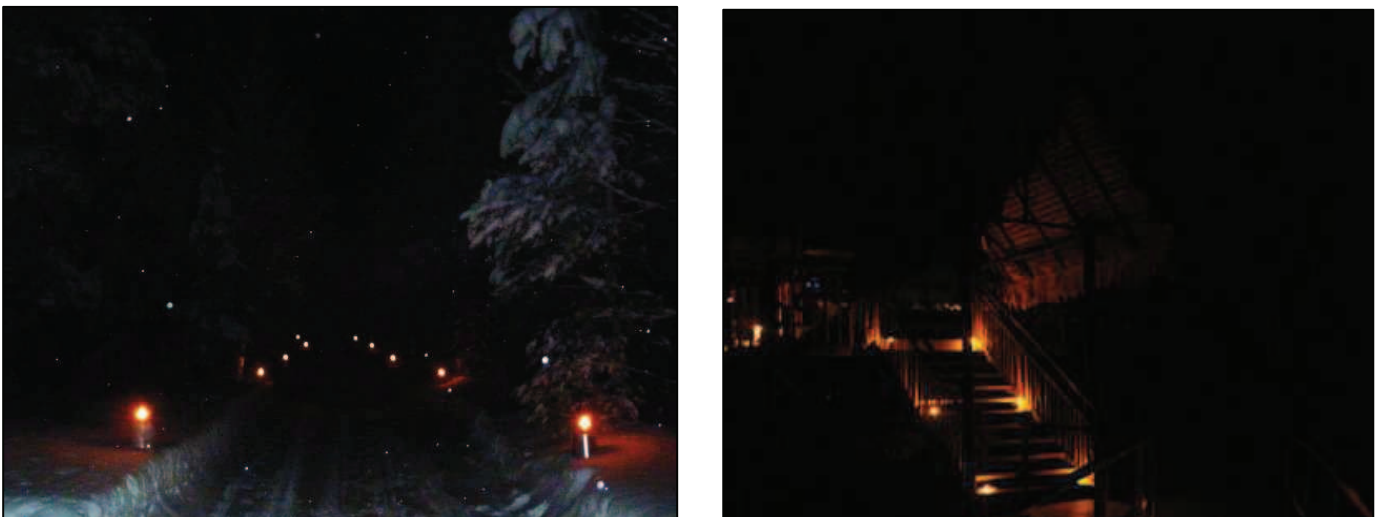
Edification de murs ou clôtures à petites mailles

Aucune édification de cette nature prévue.

Lumière permanente de nuit

Il sera nécessaire de procéder à un balisage « obligatoire » du terrain (normes de sécurité / évacuation...). Pour ne pas nuire aux espèces nocturnes, la solution semble être un balisage léger, constitué de petits éclairages de faible puissance qui, combinés à des lampes torches individuelles, permettraient une circulation de nuit en cas de déplacement ou d'imprévu.

Si le balisage ne s'avère pas une formalité obligatoire, nous adopterons l'utilisation des lampes torches seules.



Exemples de chemins balisés de nuit

Impact et incidences potentielles du projet

Phase de chantier :

➤ **Implantation des ecolodges :**

- Piétinement non négligeable mais très ponctuel sur les lieux d'intégration des habitats.
- Eventuelles casses de branches et coupe de végétaux
(Mesures de compensation à étudier avec Natura 2000)

➤ **Viabilisation et chemins :**

- Les ecolodges seront majoritairement reliés à un réseau d'eau et d'électricité enterré

A cet effet, le long des chemins sera creusée une petite tranchée abritant un réseau d'eau et électricité. La viabilisation sera mise à profit pour aménager/reconstituer les chemins et re-naturaliser une partie d'entre eux.

Deux possibilités pour l'évacuation des eaux donc deux niveaux d'impacts différents :

1/ Raccordement général au tout à l'égout

2/ Création de fosses sceptiques communes à plusieurs habitats

Phase d'exploitation :

Les impacts lors de la phase d'exploitation seront localisés et canalisés autour de l'ecolodge, des habitats éphémères, sur les chemins d'exploitation et dans des lieux communs bien délimités.

Il s'agira de:

- Piétinement
- Nuisance sonore selon les lieux et activités

Un emplacement voitures d'environ 50 places était déjà exploité à cet usage, nous le maintiendrons ainsi.

Décision prises lors de l'élaboration du projet permettant de Supprimer ou réduire les incidences de la manifestation

Pour répondre aux exigences de protection et de préservation:

- Se conformer aux critères de préservation Natura2000 afin de ne pas avoir d'impact sur les deux sites à proximité («Forêt Picarde : Compiègne, Laigue, Oursecamp» et «Moyenne Vallée de l'Oise»).
- Un chantier respectueux : prise en compte des habitats d'espèces et migrations d'oiseaux, mesures de compensation.
- Concevoir et intégrer les ecolodges dans le respect du milieu auquel ils s'adapteront (Cf. fiches constructeurs)
- Canaliser et minimiser les flux de déplacements (cf. chemins, carte d'exploitation)
- Cibler, regrouper et appliquer les activités de loisir dans le respect du site et des lois en vigueur
- Minimiser les nuisances sonores et visuelles (zones silences et lumières douces)
- Eviter tout rejet d'eau polluée
- Préserver les passages d'animaux sur le terrain.
- Ne pas intégrer d'espèces animales ou végétales non adaptées au lieu
- Préserver les habitats d'espèces et, dans la mesure du possible, les renforcer
- Politique de sensibilisation (activités pédagogiques, classe verte,...)
- Participer à la collecte d'informations sur la présence d'espèces protégées ou non : données pouvant être transmise à Natura2000 afin d'indiquer la présence d'une espèce, son déclin, sa croissance... – Eventuel dispositif à mettre en place avec les autorités compétentes.

Ce projet s'inscrit en amont dans la prise en compte et du respect des normes Natura2000.

Il concilie le bien être humain à la préservation et la mise en valeur de l'environnement. C'est un concept ouvert, centré sur la découverte, la sensibilisation et l'observation de la faune et de la flore, offrant ainsi un lieu de ressourcement, de calme et de repos.

A cet effet, la nature est l'essence même de ce projet.
Elle en fait sa force et sera déterminante pour sa réussite.

Au regard de ce dossier, nous ne pensons pas que notre projet nécessite une étude d'impact. Nous souhaitons en effet rendre à ce terrain son authenticité et son caractère naturel. Nous pensons cependant qu'en tant que professionnels de l'environnement vous serez plus aptes que nous à prendre la bonne décision.

Photo 19:



Photos du terrain



Photo 1 :



Photo 2:



Photo 3:



Photo 4:



Photo 5:



Photo 6:



Photo 7:



Photo 8:



Photo 9:



Photo 10:



Photo 11:



Photo 12:



Photo 13:



Photo 14:



Photo 15:



Photo 16:



Photo 17:



Photo 18:













